
LES ÉDUCATEURS DONT LES ÉLÈVES ONT BESOIN À L'ÉCOLE SECONDAIRE

document de réflexion
adoptée à la 234^e réunion,

le 9 mai 1980



ISBN 2-550-01127-9
Dépôt légal: deuxième trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
I – Éléments d'une problématique	9
1. Malaise chez les professionnels de l'éducation	9
2. Quelques difficultés plus spécifiques	9
II – Pour une action mieux adaptée aux besoins éducatifs	11
1. La situation actuelle	11
2. Les exigences du projet éducatif	13
3. Les enseignants dont les élèves ont besoin	14
Conclusion	21



Avant-propos

L'école publique, victime de sa croissance rapide depuis la réforme scolaire, a été la cible de nombreuses critiques ces dernières années. La mise en cause de la qualité même de l'éducation dispensée par exemple à l'école secondaire est des plus persistantes et invite à la réflexion. Cette remise en question touche presque inévitablement les éducateurs qui oeuvrent à divers titres en milieu scolaire.

Nombre d'enquêtes ont d'ailleurs démontré les frustrations et l'état de malaise général des professionnels de l'éducation. La qualité des relations de ces éducateurs avec les élèves ne peut que s'en ressentir sérieusement. Tout en décrivant brièvement cette situation, le Conseil traite plus longuement de la spécialisation qui a un impact direct sur l'action éducative à l'école secondaire et plus spécifiquement sur l'enseignement.

Les réflexions qui suivent s'inspirent d'un rapport préparé par la Commission de l'enseignement secondaire et fondé non pas tant sur une recherche rigoureuse que sur des convictions d'éducateurs, sur leurs intuitions nourries par leurs propres expériences, par l'observation, par les témoignages de parents, d'élèves et de collègues. Le Conseil propose quelques changements aux pratiques actuelles des enseignants de l'école secondaire en vue de rendre l'action de ces derniers mieux adaptée aux besoins des élèves.

Introduction

L'humanité doit à l'enfant le meilleur qu'elle a à donner.

préambule à la Déclaration des droits de l'enfant, O.N.U., 20 novembre 1959

L'enfant au centre de l'éducation

Toute éducation doit être centrée sur l'enfant ou la personne, particulièrement durant les premières années de sa vie. Le développement maximum de chaque élève demeure le premier objectif à atteindre en éducation¹. L'élève ne grandira au plan humain qu'à condition de s'engager dans une démarche qui le conduise à trouver réponse à ses besoins et au développement de ses aptitudes. La fonction première de l'école consiste donc à fournir à sa clientèle des services éducatifs appropriés. L'utilisation des ressources scolaires, tant humaines que matérielles, doit donc être orientée vers cet objectif.

Priorité des ressources humaines

Les ressources humaines, particulièrement, doivent occuper une place importante. Dans leur sphère respective d'activités, les cadres, les administrateurs scolaires, les professionnels non enseignants, le personnel de soutien sont des «facilitateurs» des démarches éducatives, et les enseignants jouent un rôle de premier ordre, même si l'enfant demeure le principal agent de son éducation.

La motivation de ces personnes ressources et leurs façons de faire résultent de divers facteurs, notamment, la vie sociale, les conditions de travail, les perspectives d'emploi ou de sécurité, les modalités d'affectation des personnels et de distribution des tâches et des fonctions. **La qualité de l'action éducative en milieu scolaire dépend donc en bonne partie de la motivation de ces personnes et de la conception qu'elles ont de leur rôle.** Il est certain que si des professionnels de l'éducation sont inconfortables dans leur peau, insatisfaits de la nature de leur tâche, tirillés entre leurs ambitions professionnelles et leur sécurité d'emploi, ils peuvent difficilement assurer des services éducatifs satisfaisants. La surspécialisation ajoute à ces difficultés.

1. La conception de l'éducation que le Conseil a proposé dans son rapport annuel 1969-1970 comporte un ensemble de réflexions très pertinentes sur ce besoin d'orienter davantage l'école et tout le système scolaire sur l'élève.

I – Éléments d'une problématique

1. Malaise chez les professionnels de l'éducation

Seule une analyse très poussée de la situation des professionnels en milieu scolaire permettrait de bien distinguer entre les causes et les symptômes d'un malaise. Cette recherche dépasse les cadres de la présente étude. S'il est relativement facile de constater beaucoup d'insatisfaction, de frustrations et d'insécurité, il est au contraire périlleux de vouloir en déterminer les causes qui varient avec les individus et les circonstances. Il nous est quand même possible d'évoquer brièvement une situation complexe et mouvante, si souvent décrite. Un ensemble de facteurs généraux engendrent actuellement beaucoup d'insatisfaction.

Quelques facteurs généraux d'insatisfaction

Il est admis par tous, par exemple, que la croissance rapide de la clientèle scolaire qui a amené à l'école publique une population étudiante très hétérogène, dont un pourcentage important manque souvent de motivation ou d'adaptation, vient compliquer l'action des professionnels de l'éducation. La complexité même de l'organisation scolaire due à la fois à la polyvalence du système, à la promotion par matière, à la multiplicité des options, au régime pédagogique, à la maquette horaire, à l'instauration de divers services et à la taille importante d'un bon nombre d'écoles a conduit à toutes sortes de frustrations chez les administrateurs et chez les professionnels de l'éducation. Les durs conflits de travail ont contribué bien souvent à la détérioration des relations humaines entre administrateurs et enseignants et ont influencé négativement leur comportement en milieu scolaire. Une application souvent tâtilonne des conventions collectives apparaît à plusieurs comme une autre cause importante de difficultés dans l'exercice des fonctions «d'éducateurs». L'anonymat qui marque les relations des professionnels de l'éducation avec les élèves dans nombre d'écoles polyvalentes a été maintes fois dénoncé. L'anonymat atteint non seulement les élèves mais également tous les éducateurs qui voudraient retirer une satisfaction de leur travail même. La surspécialisation contribue à cet anonymat en même temps qu'elle affecte directement la qualité de l'action éducative des professionnels de l'éducation.

2. Quelques difficultés plus spécifiques

2.1 Chez les enseignants

Une carrière vite plafonnée

Une commission d'étude sur la tâche des enseignants du primaire et du secondaire² dénonce entre autres le plan de carrière des enseignants alors décrit comme une «dead end position» qui éteint vite chez plusieurs toute ambition. Une étude récente du professeur Viateur Larouche de l'Université de Montréal sur les attitudes des enseignants³ démontre que ces derniers retirent peu de satisfaction de leur travail comme tel, puis identifie deux facteurs importants d'insatisfaction: le manque de support pédagogique et les nombreuses mutations dont les enseignants sont victimes.

Autres facteurs d'insatisfaction

Pour sa part, la Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation, dans son rapport 1977-1978⁴, décrivait plusieurs sources d'insatisfaction touchant les professionnels de l'éducation. En ce qui concerne spécifiquement les enseignants, la Commission déplorait un phénomène récent qu'entraîne la diminution de la clientèle scolaire en maints endroits: la supplantation dite «bumping», c.à.d. la mutation d'enseignants d'une école à une autre, due au surplus de personnel et à l'affectation dans les écoles de ces enseignants en surplus selon la règle stricte de l'ancienneté, cause du mécontentement et de l'insécurité. D'ailleurs, une espèce de ballottage du personnel enseignant est en train de s'institutionnaliser dans les écoles jusqu'au 30 septembre de chaque année et de plus en plus d'enseignants se plaignent de ne pouvoir enseigner les matières pour lesquelles ils se sont préparés.

2. Rapport de la C.E.T.E.E.S., *La tâche des enseignants de l'élémentaire et du secondaire*. Ministère de l'Éducation, mars 1975, p. 41.

3. Larouche, Viateur, *L'inventaire de satisfaction au travail des enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal*, novembre 1978.

4. *L'éducation à l'école secondaire*. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation à l'école secondaire en 1977-1978. Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation, juin 1978, pp. 27-30.

La Commission identifie plusieurs autres facteurs de frustrations: le climat malsain résultant des conflits de travail tend à dévaloriser la profession; le perfectionnement ne concourt pas suffisamment à l'amélioration de l'acte professionnel d'enseigner, car il est trop axé sur l'acquisition de diplômes et l'augmentation de la rémunération; le traitement uniquement fondé sur les qualifications et sur les années d'expérience conduit à des différences marquées de salaire pour des tâches équivalentes; la diminution constante de nouvelles entrées dans la profession contribue à son vieillissement accéléré et la prive de beaucoup de dynamisme; la compétence échappe en bonne partie à toute évaluation et prive ainsi les enseignants d'une forme de valorisation.

2.2 Chez les administrateurs scolaires et les professionnels non enseignants

Fragilité des postes

La Commission de l'enseignement secondaire a constaté que ces administrateurs rencontrent une méfiance qui les empêche de réaliser avec satisfaction leurs politiques. Leur sécurité d'emploi est bien relative, vu d'une part les restrictions de postes et, d'autre part, les mesures discriminatoires prises à leur endroit quand ils veulent revenir à l'enseignement. En effet, on ne reconnaît alors qu'un nombre limité de leurs années de service.

Pour les professionnels non enseignants, sans compter les conseillers pédagogiques et le personnel de soutien, se pose, selon la Commission, le problème de se faire accepter dans les équipes pédagogiques comme collaborateurs à l'activité éducative. De plus, ils sont souvent les premiers à voir leurs postes abolis à la suite de restrictions budgétaires, aucune norme ne protégeant le maintien de leurs services.

2.3 Une nouvelle exigence: la mobilité du personnel

La diminution de la clientèle scolaire

À une véritable explosion scolaire qu'a connue le Québec durant une dizaine d'années, a succédé ces dernières années une diminution sensible des clientèles scolaires, qui est à l'origine d'une exigence relativement nouvelle pour le personnel oeuvrant en milieu scolaire: une mobilité d'ordre à la fois géographique et professionnel. Ces perspectives de déplacement causent beaucoup d'insécurité et d'insatisfaction.

Mobilité géographique

Dans les grandes villes, où se vivent plus intensément les hémorragies de populations, les professionnels de l'éducation en surplus refusent de se déplacer vers l'extérieur, dans des endroits qui ont pourtant besoin de personnel additionnel, ce qui pose un autre problème d'affectation des ressources. Devant la diminution de la clientèle et les surplus de personnel qu'elle entraîne, les protocoles d'entente et les conventions collectives protègent nécessairement les plus anciens. Nombre de jeunes diplômés doivent chercher du travail dans des secteurs d'activités pour lesquels ils ne sont pas préparés. C'est un autre problème social sérieux.

Mobilité professionnelle

L'augmentation de la population scolaire avait auparavant encouragé le morcellement des fonctions et des tâches, soit la spécialisation, de sorte que les professionnels de l'éducation se retrouvent maintenant peu préparés à la mobilité professionnelle qu'exige la situation en maints endroits. Non seulement les plus jeunes, mais nombre de professionnels chevronnés, particulièrement chez les enseignants, se voient contraints d'accepter des tâches nouvelles pour lesquelles ils se sentent peu compétents. L'instauration de plus d'une trentaine de champs d'enseignement dans les conventions collectives a voulu contourner cette difficulté mais le problème demeure non résolu pour nombre d'enseignants, tellement leur formation s'était voulue spécialisée, souvent axée sur une matière bien spécifique ou sur un secteur bien circonscrit d'enseignement.

II – Pour une action mieux adaptée aux besoins éducatifs

1. La situation actuelle

La spécialisation comme phénomène

Ces dernières années, la présence de professions très diversifiées s'est accrue en milieu scolaire: conseillers d'orientation, psychologues scolaires, orthopédagogues, infirmiers, travailleurs sociaux, animateurs de pastorale, conseillers pédagogiques. Cette tendance n'est cependant pas exclusive à l'école, elle se remarque partout; dans toutes les sphères de l'activité humaine, nous assistons à une sophistication des métiers et des professions. En milieu scolaire, la spécialisation a cherché à répondre à la multitude des besoins personnels des élèves et aux situations particulières des milieux. Les services éducatifs se sont ainsi enrichis de l'apport «d'experts» dans divers domaines.

Des juridictions différentes

Mais les nombreux «spécialistes» en milieu scolaire relèvent souvent de juridictions différentes: par exemple, l'infirmière du Département de la santé communautaire (D.S.C.), le conseiller d'orientation de la commission scolaire, le travailleur social du Centre local de services communautaires (C.L.S.C.). Ces différences de juridictions ajoutées à la tendance naturelle de ces spécialistes à considérer prioritaires leurs interventions contribuent au morcellement de l'action éducative et à la surenchère de services spécialisés cloisonnés.

Le manque d'intégration des services éducatifs

L'ensemble des services pédagogiques souffre sérieusement d'un manque d'intégration. La fonction pédagogique même se morcelle en deux rôles – l'enseignement proprement dit et l'encadrement des élèves – alors qu'ils devraient être indissociables. Plusieurs aspects de l'encadrement des élèves sont en effet confiés à des professionnels non enseignants: psychologue scolaire, travailleur social en milieu scolaire, conseiller d'orientation, animateur socio-culturel, animateur de pastorale . . .

Malheureusement, l'apport de ces professionnels non enseignants procède souvent d'approches trop personnelles et divergentes. Trop de ces professionnels agissent comme s'ils avaient dans l'école des «bureaux privés» ouverts à des «clients» qui n'ont aucun lien avec l'environnement scolaire. La nécessaire convergence des interventions éducatives s'en trouve compromise de même que l'aide collective et le soutien pédagogique que ces professionnels devraient apporter.

L'école a le défi de mieux coordonner, d'une part, les interventions de ces «spécialistes» et de confier aux enseignants, d'autre part, un véritable leadership dans l'action éducative. Ces derniers doivent assumer, en tant qu'éducateurs, une responsabilité accrue à l'égard des élèves.

La spécialisation exagérée de l'enseignement

L'enseignement a été lui-même diversifié en de multiples spécialités. L'inventaire des programmes offerts en formation initiale ou en perfectionnement des maîtres par les universités est significatif à cet égard. On y trouve un tel raffinement dans les baccalauréats: cela va de l'enseignement du français au premier cycle du primaire jusqu'à l'enseignement aux inadaptes en passant par la sexologie et les techniques de commerce! Les enseignants se sont vus ainsi cantonnés souvent dans une seule matière pour un niveau donné.

La spécialisation veut assurer une meilleure compétence aux enseignants mais ce mouvement a conduit ces dernières années à des exagérations qu'il faut dénoncer. Une spécialisation à outrance est en effet la cause d'une compartimentation telle de l'enseignement qu'elle l'a vidé souvent de sa substance, compte tenu de l'interdépendance des disciplines et de la nécessité d'intégrer divers domaines de la connaissance en un tout harmonieux. Cette spécialisation a également contribué à l'anonymat si souvent déploré dans les écoles secondaires. Aussi a-t-on assisté dernièrement à une remise en cause de cette surspécialisation, particulièrement pour le premier cycle du secondaire alors que la psychologie même de l'élève exige l'instauration de relations plus personnelles et plus suivies avec les enseignants comme préalable à tout enseignement qui se veut efficace, sans parler des exigences d'une action plus globale qu'on veut authentiquement éducative.

Cette spécialisation exagérée constitue d'ailleurs, comme on l'a déjà indiqué, un obstacle à une plus grande mobilité professionnelle des enseignants, rendue nécessaire par l'évolution actuelle des clientèles scolaires.

Le rôle de l'université

L'université doit-elle être tenue coupable d'avoir formé tant de spécialistes? De fait, l'université répondait à l'attente maintes fois exprimée de hausser le niveau général de scolarisation des enseignants et de former des maîtres aptes à travailler dans un système organisé lui-même en fonction de spécialités. Pour l'instant, l'université maintient son orientation, tant pour le perfectionnement que pour la formation initiale, s'ajustant ainsi, semble-t-il, aux politiques scolaires.

Sans faire le procès général de la formation ou du perfectionnement des enseignants, on peut déplorer l'insuffisance de la préparation à la tâche de l'enseignement même. Des cours en psycho-pédagogie, peu axés sur le vécu scolaire, se révèlent plus ou moins utiles à l'enseignant. C'est ce que notent les membres du comité provincial consultatif sur le perfectionnement des instituteurs: «on juge de façon plus positive les cours quant aux divers aspects de connaissance qui y sont présentés, à l'exception des connaissances relatives à l'évaluation et à l'encadrement des élèves où environ 40% des répondants attribuent une cote négative. Par ailleurs, les cours sont jugés insatisfaisants, quant à l'aide qu'ils apportent aux enseignants dans l'accomplissement de leur tâche. Les taux d'insatisfaction varient de 41,1% à 77%, les aspects les plus négatifs étaient les relations avec les parents (76,5%) et la solution aux problèmes de discipline (77%)⁵.» Les membres du comité sur la formation et le perfectionnement des enseignants de la Commission d'étude sur les universités arrivent aux mêmes conclusions dans leur analyse de quelques «problèmes de fond»⁶.

Une réalité à stabiliser

Il semble bien que l'éducation ait atteint chez nous son rythme de croisière. La diminution de la clientèle au primaire et au secondaire conduit à des restrictions budgétaires avec lesquelles il faudra composer. Un réaménagement des ressources s'impose. Les surplus de personnel ne doivent pas conduire à la création artificielle de fonctions qui ne répondent pas aux vrais besoins. Une réidentification des besoins des élèves aidera à une utilisation renouvelée des ressources humaines et matérielles disponibles.

Tout le personnel nécessaire est en place, du moins au plan quantitatif. Mais le personnel, comme on a tenté de le montrer, est enfermé dans des classifications formelles, liées à l'ancienneté d'une part, à la fonction ou à l'appartenance à une spécialité d'autre part. Seule une plus grande souplesse dans la distribution des tâches et dans le partage des ressources humaines sur un territoire suffisamment étendu permettra les réaménagements souhaités. Et, à cet égard, l'entière collaboration du personnel se révèle de première importance.

Besoin d'unité dans l'intervention pédagogique

Une saine pédagogie exige un suivi, une cohérence d'action et une unité d'intervention auprès de l'élève. Le «maître» doit être capable de répondre à des questions d'élèves qui appellent le plus souvent des réponses non «spécialisées» mais intégrées au contexte culturel et à son environnement éducatif. Les enfants ne saisissent pas le réel en parties, ils l'appréhendent globalement et c'est progressivement qu'ils discernent les champs du savoir. Particulièrement, les enfants du primaire et ceux du premier cycle du secondaire ont besoin d'entrer **en relation avec un éducateur qui est plus qu'un simple transmetteur de connaissances.** Il ne serait pas exagéré de dire que les adolescents recherchent moins des «enseignants à la leçon» que des personnes humaines sur qui compter. Mais on ne saurait par ailleurs attendre d'un enseignant qu'il puisse dispenser avec compétence un enseignement dans un nombre illimité de disciplines surtout à mesure qu'on s'élève dans les niveaux. Aussi la spécialisation demeure-t-elle nécessaire et souhaitable à condition qu'elle tienne compte de l'âge des élèves et de leurs besoins éducatifs. Une plus grande spécialisation s'impose sans doute au deuxième cycle du secondaire alors que l'élève est capable d'une plus grande indépendance affective et intellectuelle.

5. *Rapport du comité provincial consultatif de perfectionnement des instituteurs.* Ministère de l'Éducation, juin 1979, p. 65.

6. Commission d'étude sur les universités, Tome III. *Le rapport sur la formation et le perfectionnement des enseignants.* Ministère de l'Éducation, juin 1979, pp. 25-104.

Plusieurs observateurs estiment que les services aux élèves diminuent en qualité, ce qui est assez paradoxal dans une situation de diminution de clientèle! En effet, on pourrait au contraire espérer qu'avec une baisse du nombre d'élèves, une attention plus grande, plus personnalisée pourrait être donnée aux élèves, plus d'adultes étant à leur service. Force est de constater que le nombre de professionnels n'assure pas, en soi, la qualité des services. Il est bien difficile d'évaluer cette diminution de la qualité des services, mais la population se montre en tout cas moins satisfaite.

2. Les exigences du projet éducatif

Le projet éducatif: une responsabilité partagée

Le gouvernement a clairement manifesté son désir de décentraliser l'administration scolaire de manière à la rapprocher davantage de la population. L'orientation générale donnée aux projets éducatifs, tant au plan provincial que local, en témoigne. À cet égard des changements importants doivent intervenir dans la façon d'utiliser les ressources humaines affectées à l'éducation.

Des valeurs fondamentales s'imposent de plus comme des nécessités auxquelles il faut revenir. La prolifération de spécialistes dans l'école n'est plus désirable et n'est plus souhaitée vu l'évolution de la situation démographique et économique, les exigences de mobilité des professionnels de l'éducation, la réorientation de l'action éducative menée dans l'école.

Si l'enseignant a un rôle souvent prépondérant à jouer à l'école, on ne peut pour autant lui faire assumer seul la responsabilité de l'ensemble des efforts éducatifs que commande la réalisation d'un projet éducatif. D'une part, l'action concertée des professionnels, enseignants et non enseignants, auprès des élèves est nécessaire, comme on l'a déjà indiqué. D'autre part, la réalisation du projet éducatif repose sur l'enracinement de l'école dans son milieu et appelle la participation accrue des parents, encouragée ces dernières années par l'établissement d'un réseau de comités d'écoles et de comités de parents. Quant aux conseils d'orientation, ils veulent favoriser le dialogue nécessaire entre les divers agents impliqués dans les projets éducatifs, la mise en commun de leurs expériences et de leurs efforts.

Le projet éducatif: sa signification

Les projets éducatifs qui s'élaborent dans plusieurs commissions scolaires, avec ferveur en plusieurs cas, pour donner une couleur locale à l'éducation, fournissent d'excellents indicateurs de ce que la population et l'ensemble des éducateurs attendent de l'école⁷. À l'heure actuelle, l'élan donné à la définition de ces projets, sans constituer une panacée à tous les problèmes, favorise grandement la participation de tous les agents de l'éducation et la pénétration de tout l'environnement dans l'école. Par son projet éducatif, un milieu définit le modèle d'éducation et le genre d'école qu'il veut se donner, ce qui conduira à déterminer le type même d'éducateur désiré, quelle que soit sa fonction spécifique.

Une observation des contenus de plusieurs projets éducatifs permet de constater le besoin d'un retour à des pratiques pédagogiques plus humaines et plus globales, moins techniques et moins sophistiquées, à des mesures d'encadrement, à des relations humaines plus suivies, souvent à des écoles plus petites et plus liées à leur milieu géographique.

On y parle beaucoup de formation intégrale de la personne, de valeurs, de la participation de l'élève à sa propre formation, du sens des responsabilités et de l'autonomie, de la qualité des relations humaines, de l'épanouissement par le travail, du respect du jeune, de l'attention portée à chacun. **Or, l'enseignement pur et simple de matières juxtaposées ne saurait convenir à de tels objectifs.** La majorité des projets éducatifs font donc une large place à l'encadrement avec ce que tout cela exige d'efforts d'imagination des professionnels de l'éducation appelés à plus de polyvalence, particulièrement les enseignants.

7. Dans son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation à l'école secondaire en 1978-1979, *Entre l'incertitude et l'espoir*, la Commission de l'enseignement secondaire a observé ce mouvement naissant des projets éducatifs et en a décrit les éléments nettement prometteurs. Pour sa part, la Commission de l'enseignement élémentaire élabore cette année un dossier majeur sur le sujet.

Ainsi, dans la mesure où «le projet éducatif constitue une démarche dynamique par laquelle une école, grâce à la volonté concertée des parents, des élèves, de la direction et du personnel entreprend la mise en oeuvre d'un plan général d'action»⁸, il devrait, à la limite, être si bien défini **qu'il pourrait servir de guide de sélection pour le personnel requis dans chaque milieu**. L'autonomie de plus en plus reconnue aux milieux leur permettra d'avoir un mot à dire dans l'engagement des éducateurs. Les contenus de plusieurs projets éducatifs témoignent du besoin qu'on ressentira d'une plus grande mobilité et d'une plus grande polyvalence des éducateurs.

La mission de l'école

Il est ici opportun de rappeler **que l'école a pour mission «d'accompagner» un enfant jusqu'à un certain niveau de formation**. Les interventions éducatives visent à lui transmettre des connaissances et à lui faire acquérir des habitudes de vie. Si certains objectifs sont atteints par la fonction «enseignement», d'autres le seront davantage par la fonction «encadrement», ces deux fonctions étant bien sûr complémentaires et souvent intégrées. Même si l'on veut privilégier le rôle plus spécifique de l'école de fournir une formation intellectuelle, on ne saurait minimiser l'encadrement sans compromettre la réalisation même des objectifs d'ordre intellectuel.

Dans un tel ordre d'idée, on peut s'interroger sur les enseignements et l'encadrement requis pour préparer les élèves à la vie d'aujourd'hui? **Une même personne peut-elle remplir toutes ces fonctions? De quelle sorte d'éducateurs avons-nous besoin?**

3. Les enseignants dont les élèves ont besoin

L'école a besoin «d'éducateurs»

Pour faire face aux exigences d'une école renouvelée, telle qu'elle se présente dans plusieurs projets éducatifs, le professionnel de l'éducation et plus spécifiquement l'enseignant doit posséder les qualités suivantes:

- avoir une bonne connaissance de l'existence humaine et pouvoir répondre aux interrogations des jeunes sur cette existence;
- avoir soi-même intégré à sa formation générale et humaine sa formation spécialisée et être capable de transmettre avec intérêt des connaissances et de les bien situer au plan culturel;
- être capable d'aider l'enfant à acquérir des habitudes ou des façons d'être;
- représenter un modèle de personne authentique, vraie;
- vivre des valeurs et être capable de les proposer;
- pouvoir compenser, par son action éducative auprès des enfants, certains manques de la société;
- avoir le désir véritable d'aider les enfants ou les adolescents, donc aimer vraiment son métier.

Ces exigences de la profession «d'éducateur» sont loin d'être tout à fait nouvelles, mais on les a souvent oubliées ces dernières années. N'est-il pas significatif qu'un ouvrage récent de pédagogie⁹, publié aux États-Unis, veuille résumer toute intervention pédagogique ainsi: «Kids do learn from people they like». Par exemple, l'enseignant ne doit pas être qu'un dispensateur de connaissances, surtout aux niveaux scolaires ici en cause. L'éducateur en général doit «donner de sa personne» et servir en quelque sorte de «modèle».

«Par modèle, nous entendons naturellement quelqu'un qui contribue à l'éducation des enfants simplement en faisant des choses que les enfants voient, reconnaissent et imitent. L'exemple est un enseignant extrêmement efficace et il est souvent méconnu parce qu'il est appréhendé au niveau de l'inconscient, et ordinairement sans examen»¹⁰.

8. *L'École québécoise, Énoncé de politique et plan d'action*, M.E.Q., 1979, p. 35.

9. Aspy, David and Roebruck, Flora. *Kids don't learn from people they don't like*. Human Resource Development Press, Amherst, Mass., 1977. 297 p.

10. Brooks, William, *Le professeur comme modèle positif de santé mentale. Santé mentale au Canada*. Ministère de la Santé et du bien-être social (Canada), septembre 1979, p. 6 et 7. Numéro consacré à l'enfant d'âge scolaire à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant pour examiner le rapport entre la santé mentale et l'éducation.

Les dimensions de l'enseignement

L'activité éducative spécifique de l'enseignant peut prendre trois dimensions essentielles: la transmission de connaissances qui commande des habiletés de communication; le développement d'habiletés intellectuelles qui exige l'application d'une pédagogie sûre; l'éveil aux valeurs qui implique le vécu personnel de croyances et de convictions. Si l'ensemble des enseignants pouvaient assumer ces tâches, la qualité de l'éducation s'en trouverait grandement améliorée en milieu scolaire.

Une enquête américaine auprès d'enseignants révèle les divers rôles que ces derniers s'attribuent eux-mêmes. Cet ensemble constitue un profil fort intéressant qui convient très bien aux exigences éducatives et aux attentes mêmes des élèves et de leurs parents:

1. enseigner consiste à informer et à expliquer;
2. enseigner consiste à montrer comment faire;
3. enseigner consiste à compléter le programme;
4. enseigner consiste à donner aux enfants l'occasion de penser et de partager leurs idées avec les autres;
5. enseigner consiste à aider les enfants à développer des valeurs;
6. enseigner consiste à mettre en rapport l'école et le milieu;
7. enseigner consiste à créer des occasions pour que chaque enfant acquière un statut et le respect parmi ses pairs;
8. enseigner consiste à établir un climat de sécurité affective pour faciliter l'apprentissage;
9. enseigner consiste à diagnostiquer les problèmes d'apprentissage et à leur apporter remède;
10. enseigner consiste à noter et à faire rapport, eu égard aux neuf autres fonctions¹¹.

On peut constater qu'en milieu scolaire, la capacité de communication et d'accueil, **l'empathie**, est sans doute la plus souhaitée. L'expérience de tous les jours le prouve aisément d'ailleurs. On observe que l'enseignant qui a de l'influence et qui est apprécié des élèves est au départ polyvalent, ouvert à une foule de domaines. Il s'intéresse à la vie de toute l'école et effectue des tâches qui débordent ses fonctions d'enseignement. Cet éducateur est le plus souvent engagé dans des organisations sociales, culturelles ou sportives en dehors de l'école. En réalité, **l'enseignant recherché par les enfants et aimé d'eux est celui qui est vraiment engagé dans la vie scolaire.**

Dans **Les Enfants des normes**, un élève pourtant jugé difficile déclare aimer son professeur qui lui enseigne toutes les matières «académiques» parce que, dit-il, «c'est la première fois que j'ai un professeur qui m'écoute»¹².

Ainsi, l'enseignant est apprécié dans l'école non seulement pour son habileté à enseigner des connaissances souvent spécialisées, mais à cause de sa personnalité, de la qualité de ses relations humaines, de sa préoccupation du mieux-être des élèves, de son témoignage incarné dans la réalité scolaire.

Des mentalités à changer

À cet égard, il faut que les moeurs pédagogiques changent, que les enseignants du secondaire en particulier prennent conscience qu'ils peuvent être amenés à enseigner plusieurs matières d'une même famille, pour privilégier entre autres choses une relation humaine plus étroite avec les élèves, que les enseignants adoptent une attitude éducative vis-à-vis des actions autres que l'enseignement, que les professionnels non enseignants s'intègrent davantage à des équipes multidisciplinaires... Il faut que les enseignants, en dépit des problèmes humains que cela occasionnera pour un certain

11. Louis E. Raths, *Teaching for Learning*, Columbus, Charles E. Merrill Publishing Co., 1969.

12. *Les Enfants des normes* de Georges Dufaux, une production de l'Office nationale du film tournée en huit épisodes et présentée à l'antenne de Radio-Québec du 16 mars au 5 avril 1979.

temps, pensent davantage à rendre des services qu'à conserver un poste bien cadré, bien défini, intouchable. **Il y a toute une mentalité à changer collectivement et individuellement.**

Le recours à des enseignants spécialisés doit rester un moyen au service de l'ensemble de l'acte éducatif. D'ailleurs, un mouvement de freinage se fait sentir. La tenue, par la revue Critère, d'un colloque en mai dernier sur la déprofessionnalisation est un fait significatif¹³. Une certaine tendance à l'antispécialisation se manifeste sous le couvert de la pluridisciplinarité, de la polyvalence, de la formation fondamentale... On y oppose encore l'interdisciplinarité.

«... l'interdisciplinarité n'est pas seulement un concept théorique, mais surtout une pratique: d'abord une pratique individuelle qui ne s'apprend, ni ne s'enseigne, mais qui se vit. C'est une mentalité à acquérir, une attitude face au savoir, une mise en cause de ce savoir face à la vie et à la société. L'esprit interdisciplinaire suppose de la part de l'enseignant une ouverture à autrui, une certaine disponibilité, une propension à la coopération, mais aussi une maîtrise de sa discipline, afin de pouvoir mieux en connaître les ressources et les limites et, de là, reconnaître la nécessité de se servir de l'apport de certaines disciplines et de desservir d'autres. L'interdisciplinarité c'est une protestation contre «le savoir en miettes», contre le cloisonnement des disciplines et des esprits, réponses inadéquates aux problèmes multidimensionnels de la vie. Par le biais de cette méthode, on propose aux élèves ou aux étudiants la possibilité d'une connaissance intégrée des divers aspects de l'homme et des multiples facettes de la société dans laquelle ils vivent»¹⁴.

Des réseaux de collaboration à instaurer

Évidemment, toutes les spécialisations de fonctions ne sauraient être bannies. Il y a encore place pour des «services sur mesure», reliés à des problèmes particuliers d'élèves. La présence de plusieurs fonctions de soutien à l'enseignement demeure nécessaire.

Il y a également lieu d'établir des réseaux d'échange à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et d'utiliser toutes sortes de ressources internes et externes qui pourraient venir aider l'éducateur dans sa tâche. Pensons par exemple à la possibilité d'utiliser les talents de parents disponibles, de jeunes grands-parents, d'artisans, d'ouvriers spécialisés... qui viendraient témoigner de la vie sociale, économique et culturelle à l'école. Pensons à la possibilité de recourir aux services spécialisés de consultants (infirmières, travailleurs sociaux, psychopédagogues...) qui viendraient renseigner et conseiller sur la meilleure façon de répondre à des besoins particuliers d'élèves qui, en majorité, ne demandent pas tant une intervention de ces spécialistes que l'instauration d'une bonne relation humaine avec des «éducateurs».

Revaloriser la pratique pédagogique

Dans une telle optique, un nouveau rôle est proposé à l'enseignant qui devient **le centre de diverses initiatives éducatives, le maître d'oeuvre d'une action cohérente** car l'éducation est davantage le fruit d'un processus social que d'une suite d'interventions spécialisées. Peut-on affirmer que l'enseignant est incapable d'accomplir une telle tâche? Non, mais tout doit être mis en oeuvre pour lui accorder le support pédagogique et matériel dont il a besoin. Ce dernier doit pouvoir compter sur l'aide, le support de personnel non enseignant, sur encore des ressources externes à l'école. La tâche de l'enseignant se voit donc valorisée, diversifiée et mieux adaptée aux besoins éducatifs des élèves.

«L'enseignant doit revenir à une authentique «prise en charge» de l'écolier et peut très bien assumer pleinement cette fonction même avec l'enfant inadapté, à la condition qu'on l'assure d'un service adéquat de consultation avec les spécialistes appropriés, lorsqu'il en exprime le besoin et le désir: trop souvent un tel service est axé uniquement sur l'enfant et néglige l'appui qu'il doit fournir au maître»¹⁵.

13. Colloque sur la déprofessionnalisation. Montréal, du 27 au 30 mai 1979.

14. *Mémoire relatif à la consultation sur l'identification des besoins en formation initiale des enseignants.* Conseil pédagogique interdisciplinaire, mai 1979, pp. 15-16.

15. Lazure, Denis, Santé mentale de l'étudiant: mesures préventives. *Éducation et Société*, mai 1970, p. 9, cité par Émile Robichaud, Le retour à la pratique pédagogique in *Le Magister*, fév. - mars 1979, p. 7

Le terme «spécialistes» désigne ici les professionnels non enseignants tels que les psychologues, les orthopédagogues, les travailleurs sociaux, etc.

«Revaloriser la pratique pédagogique, c'est d'abord et avant tout, redonner au maître toute la place qui lui revient et obliger les «spécialistes» à lui rendre les services qu'il attend d'eux et non les services qu'ils veulent bien rendre! Dans une émission de la série télévisée «Grand-papa», le père faisait remarquer à sa fille religieuse qui lui disait être allée en Afrique pour rendre service, que les Lamontagne aimaient bien rendre service... mais «comme boss»! Il en est allé souvent de même pour nos «spécialistes»! Tant et si bien que tout un chacun s'est amené à l'école avec «ses projets» et «ses programmes»: les conseillers pédagogiques avaient «leur projet», les infirmières du Département de Santé communautaire (et leurs consœurs travailleuses sociales) de même! Ajoutez-en encore quelques-uns et vous comprendrez vite pourquoi il ne restait plus d'énergie aux gens de l'école pour se donner «des projets», occupés qu'ils étaient à réaliser ceux de tout le monde! Pour exercer son métier de «généraliste», le maître doit avoir des moyens à sa disposition. Le Plan d'action s'engage à le lui en fournir. Cet «engagement» constitue, à mon avis, un aspect essentiel du renouveau souhaité par le Ministère et il doit prendre les moyens voulus pour réaliser ses promesses»¹⁶.

Des conditions plus favorables à l'action éducative

Une telle réorientation de l'école appelle une révision des conditions dans lesquelles oeuvrent des professionnels de l'éducation, dont particulièrement les enseignants, qui ne saurait se faire sans une collaboration étroite entre les parties impliquées, sans une véritable concertation des divers agents de l'éducation. Cette révision est en soi complexe et difficile.

Qu'on nous permette quand même ici d'indiquer quelques changements souhaités, propres à améliorer l'action éducative en milieu scolaire. Ainsi, la définition des tâches et des fonctions dans l'école devrait se faire en regard du projet éducatif et avec la concertation des divers agents concernés. La tâche spécifique des enseignants devrait être déterminée pour l'ensemble de façon plus globale, de façon qu'elle puisse être mieux adaptée aux particularités d'une école. Des services d'animation pédagogique favoriseraient dans l'école la concertation nécessaire des professionnels entre eux et de ces derniers avec les administrateurs scolaires et les parents. La compétence des professionnels oeuvrant en milieu scolaire devrait être mieux reconnue et ainsi constituer un facteur dont on tiendrait mieux compte dans l'affectation des tâches. Des mesures de perfectionnement devraient viser à donner aux enseignants trop spécialisés une certaine polyvalence et conséquemment une plus grande mobilité professionnelle. Un nombre important des professionnels enseignants sont de sexe féminin et des dispositions devraient permettre l'exercice d'une tâche à demi-temps, ce qui favoriserait nombre de femmes qui ont des responsabilités familiales et garderait ainsi à l'école nombre de personnes compétentes. Cette souplesse favoriserait également le perfectionnement puis l'engagement d'un plus grand nombre de professionnels. Des possibilités accrues de «sorties honorables» devraient être prévues pour les professionnels de l'éducation.

La formation initiale des enseignants

Des changements dans la **formation initiale** des éducateurs s'imposent aussi. Celle-ci devra faire une plus large place à la formation fondamentale, à une pédagogie réaliste et à la didactique, en plus de mettre l'accent sur les stages pratiques. La relève de jeunes maîtres ne peut contribuer tellement au changement des mentalités puisqu'elle ne représente que 2% par année. Il faut par ailleurs se préoccuper de sa formation car «selon les chiffres fournis par le Service de la certification des maîtres, 60% des nouveaux engagés dans les écoles en 1975-1976 avaient besoin de rattrapage

16. Robichaud, Émile, Le retour à la pratique pédagogique in *Le Magister*, fév. – mars 1979, p. 7.

personnel»¹⁷. Ils avaient été engagés en vertu de «tolérances» et leur nombre a augmenté d'année en année:

Nombre de tolérances délivrées par le service de la certification des maîtres du MEQ de 1971-1972 à 1976-1977	
1971-1972	1214
1972-1973	1330
1973-1974	1406
1974-1975	1460
1975-1976	1553
1976-1977	1915

La sélection des nouveaux maîtres

Cette sélection doit reposer sur des critères plus sévères, ce que reconnaissent déjà plusieurs commissions scolaires soucieuses d'améliorer la qualité de leur personnel. Le grand nombre de candidats disponibles et la rareté des postes vacants facilitent une telle sélection qui est d'autant plus nécessaire que la période de probation ne permet pas suffisamment de déceler les candidats les plus aptes à la profession. Cette période de probation devrait être plus significative et faire en sorte que le diplôme, même en pédagogie, ne suffise seul à la reconnaissance de la compétence.

De bonnes méthodes d'appréciation des candidats accompagnées d'un bon encadrement pédagogique favoriseraient l'entrée dans la profession. Trop de candidats prometteurs échouent dans leurs premières années, parce qu'ils sont laissés à eux-mêmes et qu'ils héritent souvent des tâches les plus ardues. À cette fin, certains éducateurs pourraient être spécialement chargés de l'assistance de «novices» et de leur formation pratique et exercer ainsi une fonction essentielle au développement de la profession.

Le perfectionnement des enseignants

Les changements les plus importants proviendront du perfectionnement des maîtres. En effet, si on ne peut trop compter sur les nouveaux enseignants, on ne peut compter davantage sur l'augmentation de la scolarité des enseignants en exercice, si on considère que 42% d'entre eux ont déjà 16 ans et plus de scolarité, depuis 1975-1976¹⁸. Pourtant plusieurs encore, même scolarisés, ont besoin d'élargir leur champ de compétence au plan de la pratique pédagogique.

Il faudra donc penser à du perfectionnement plus orienté vers les besoins à court terme, à du perfectionnement ad hoc, sous diverses formes. Les éducateurs devront avoir accès à diverses sources d'aide pédagogique. Dans ce domaine, **l'animation pédagogique interne** se révèle souvent précieuse aux éducateurs, parce qu'elle leur permet surtout de partager leurs façons de faire et leurs expériences.

À cet égard, les membres des directions d'école ne doivent plus hésiter à reprendre leur rôle d'animateur, qu'ils ont été amenés par diverses circonstances à négliger au profit de responsabilités administratives. Sans en nier le poids, l'administration de l'école doit demeurer au second rang, la priorité devant être accordée à une présence propre à mobiliser et à entraîner les éducateurs.

Des efforts de valorisation de la fonction d'enseignant

Plusieurs efforts de valorisation devraient être tentés en soulignant l'excellence des services éducatifs rendus par des enseignants, soit pour des expériences particulièrement réussies, soit à la suite d'une carrière bien remplie.

17. Commission d'étude sur les universités. *Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants*, juin 1979, p. 82.

18. *L'expérience et la scolarité du personnel enseignant des commissions scolaires du Québec 1970-1971 à 1975-1976*. M.E.Q., Direction des études économiques et démographiques, sept. 1978, p. 50.

De plus, une plus grande sécurité d'emploi assortie d'une meilleure mobilité grâce à plus de polyvalence, et de nombreuses occasions de perfectionnement ou de ressourcement, sont autant de conditions favorables à la fonction d'enseignant. De ce fait, la compétence pédagogique et humaine de ces professionnels ne pourra que s'accroître et procurera des motivations supplémentaires qui leur permettront de «grandir» dans leur carrière.

Prendre son temps

Tout cela peut se réaliser progressivement, à condition d'éviter toute précipitation. Plusieurs des modifications souhaitées heurtent des pratiques établies, des habitudes mêmes de vie, de sorte que nombre d'enseignants résisteront si on ne prend le temps suffisant de les amener à épouser eux-mêmes ces désirs de changement. **De la patience et des mesures graduelles s'imposent plus que jamais.**

Conclusion

S'impose donc un changement profond dans l'utilisation des ressources humaines affectées à l'éducation de sorte que **les adultes seront plus heureux d'oeuvrer auprès des enfants en tant qu'éducateurs et que les services éducatifs s'en trouveront grandement améliorés.**

«Toutefois la gestion n'est pas une fin en elle-même et, dans l'entreprise scolaire, elle ne saurait transformer la problématique générale de l'éducation. L'organisation des ressources humaines, même si elle maximise le rendement, ne peut pourvoir à ce que devrait être l'éducation. Elle n'a de raison d'exister que si elle est orientée vers le développement de l'enfant»¹⁹.

Ce rappel nous invite à la prudence. Il faut se méfier des «solutions-miracles» ou des propositions extrêmes. **Un retour à une certaine polyvalence dans la formation des professionnels de l'éducation et dans l'exercice de leurs fonctions**, particulièrement pour les enseignants, sera de nature à assurer une relation pédagogique plus vraie avec les élèves, des conditions plus favorables à l'action éducative, une meilleure utilisation des compétences professionnelles, une plus grande motivation et une plus forte satisfaction au travail, une meilleure intégration des interventions professionnelles et **finalement de meilleurs services aux élèves.**

Il y a là une oeuvre commune à privilégier en éducation en freinant l'ère des interventions juxtaposées pour atteindre la convergence nécessaire à la qualité de l'éducation.

19. C.E.T.E.E.S. *op. cit.* p. 135.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
1979-1980

Président

Jean-Marie BEAUCHEMIN

Vice-président

N.

Membres

**Hélène PELLETIER-
BAILLARGEON**

*Journaliste et écrivain,
Montréal*

Alexandre BEAULIEU

*Président de la Firme Alexandre
Beaulieu Inc.,
Charlesbourg*

Lucille BÉRUBÉ

*Secrétaire générale de la
Fédération des comités de
parents de la Province de
Québec Inc.,
Jonquière*

Guy BOULIZON

*Professeur à l'Université de
Montréal,
Outremont*

Linus CASSIDY

*Directeur général adjoint de la
Commission scolaire
Baldwin-Cartier,
Montréal*

Max CHANCY

*Professeur au Collège
Édouard-Montpetit,
Longueuil*

Hélène CHÉNIER

*Directrice de l'École
Émile-Nelligan à la CECM,
Montréal*

Michel CHOKRON

*Professeur à l'École des Hautes
études commerciales,
Montréal*

Gaétan DAOUST

*Professeur à l'Université de
Montréal,
Eastman*

Paul-Émile GINGRAS

*Directeur du service d'étude et de
recherche du Centre d'animation,
de développement et de
recherche en éducation,
Montréal*

Olivier HUDON

*Conseiller en développement,
Sainte-Foy*

John C.T. JOHNSON

*Enseignant à la Commission
scolaire régionale Châteauguay
Valley,
Dewittville*

Peter KRAUSE

*Directeur du personnel de la
Commission scolaire Lakeshore,
Pointe-Claire*

Jacques LEMAIRE

*Étudiant à l'Université du Québec
à Montréal,
Drummondville*

Jacques MATHIEU

*Conseiller en administration,
Sillery*

Monique VÉZINA-PARENT

*Présidente des Organismes
familiaux associés du Québec,
Rimouski*

Marcel PEPIN

*Conseiller spécial à la
Confédération des syndicats
nationaux et président de la
Confédération mondiale du
travail,
Montréal*

Jean PROULX

*Professeur au Collège Ahuntsic,
Montréal*

Jeannine SAVOIE

*Professeur à l'Université du
Québec à Trois-Rivières,
Trois-Rivières*

Marcel TRAHAN

*Juge au Tribunal de la jeunesse
Montréal*

Membres d'office

Garth Elliott BULMER

Président du Comité protestant

Paul TREMBLAY

Président du Comité catholique

Membres adjoints

Jacques GIRARD

Sous-ministre de l'Éducation

Richard BROUSSEAU

*Sous-ministre associé de foi
catholique*

Ernest F. SPILLER

*Sous-ministre associé de foi
protestante*

Secrétaires conjoints

Raymond PARÉ

N.
